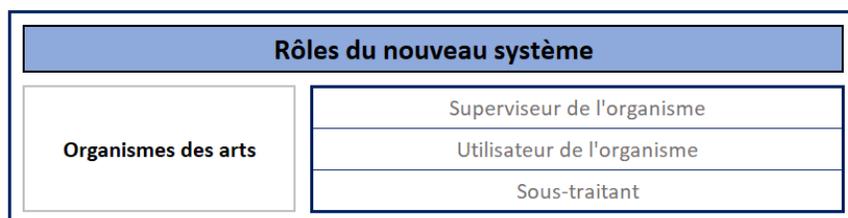


Attribution de rôles dans le CADAC pour les organismes

Description

Il est important, à titre d'organisme, que vous accordiez un rôle CADAC appropriée aux différents membres de votre équipe. Les accès nécessaires à la gestion de votre compte CADAC seront ainsi correctement attribués. Le type de rôle accordé dépendra du nombre d'utilisatrices ou d'utilisateurs que compte votre organisme.

Il y a trois types de rôles dans le système CADAC :



Si votre organisme compte plusieurs utilisatrices ou utilisateurs, vous devrez accorder une fonction appropriée à chaque personne selon ses tâches et ses responsabilités. Les utilisateurs des organismes ont un accès général au CADAC, tandis que les superviseurs des organismes ont accès à toutes les fonctionnalités. Voici les détails de chaque type d'accès.

Utilisateur de l'organisme

Ces personnes peuvent :

- modifier et saisir des données financières et statistiques;
- modifier les renseignements du profil de l'organisme (discipline, spécialisation, pratique, etc.);
- communiquer avec les utilisateurs des agences et les analystes du CADAC pour effectuer des suivis sur la vérification et la réconciliation de données;
- téléverser et gérer les états financiers;
- générer des rapports.

Superviseur de l'organisme

Si votre organisme ne compte qu'une utilisatrice ou qu'un utilisateur, cette même personne doit aussi assumer la fonction de superviseur dans le CADAC. Ces personnes ont les mêmes privilèges que les utilisateurs et peuvent également :

- inviter de nouveaux utilisateurs et gérer les accès existants;
- accepter ou refuser le partage de données.

Sous-traitant

Les organismes qui demandent à un tiers de s'occuper de fonctions administratives dans le CADAC peuvent choisir cette fonction. Les sous-traitants ont les mêmes privilèges que les utilisateurs des organismes, mais ne peuvent pas modifier les renseignements du profil de l'organisme.

Lorsqu'une entité agit comme sous-traitant pour plusieurs organismes, elle peut utiliser un seul compte CADAC pour s'acquitter de toutes ses fonctions.